



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du vendredi 15 juin 2018



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



@SNUIPP66

Actus



CAPD du jeudi 14 juin

Un compte-rendu détaillé sera fait dans notre mail et très détaillé dans notre prochain journal...

La hors-classe

Suite au groupe de travail où nous avons fait valoir nos valeurs, nous avons réitéré notre demande : l'AGS entière (toute la carrière réelle) de tous les collègues doit être prise en compte à barème égal.

De plus, nous avons défendu le fait que les anciennes institutrices et anciens instituteurs doivent obtenir une appréciation « EXCELLENT » au regard de leur carrière au service de l'Education Nationale, pour pouvoir partir à la hors classe avant la retraite.

Le SNUipp-FSU 66 a demandé un vote indicatif sur ces deux motions :

- Prise en compte de l'AGS de toute la carrière pour tous :

Voté à l'unanimité POUR par les délégués du personnel (5 SNUipp-FSU 66, 2 Se-UNSA) et CONTRE par l'administration

- Demande à ce que tous les instituteurs/PE aient une appréciation « excellent » :

Voté à l'unanimité POUR par les délégués du personnel (5 SNUipp-FSU 66, 2 Se-UNSA) et CONTRE par l'administration.

Nous sommes ravis de constater que le Se-UNSA se soit rallié à la position du SNUipp-FSU 66 pour la défense des collègues reclassés dans le corps des PE.

Nous avons donc obtenu que la prise en compte de l'AGS de toute la carrière pour tous, soit actée. Cependant l'administration n'a pas souhaité revoir les appréciations déjà notifiées, appréciations qui resteront donc définitives...

La difficulté restante est la non divulgation par le Ministère des Finances des moyens alloués en nombre de promus à la HC : c'est pourquoi le Rectorat a proposé au Dasen le nombre de 94 promus + 2 en liste complémentaire (sic !)

[Tous les résultats ICI](#)



Mouvement TRS

Attention toutes les fiches de vœux doivent être renvoyées à l'administration avant lundi 18 juin 12 heures délai de rigueur.

N'oubliez pas de nous faire une copie pour vous garantir la transparence et l'équité : les délégués du personnel du SNUipp-FSU 66 seront présents au groupe de travail !

📧 **Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!**

📧 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD
